

étaient beaux, mais toute sa figure avait quelque chose de la femme. Il avait une peau blanche et point de barbe, aimait les belles parures et les étoffes de prix. Il n'avait aucune force dans le caractère, faisait beaucoup de projets, en changeait encore plus souvent; tour à tour intéressé et prodigue, avec les plus beaux revenus il fut toujours chargé de dettes.

Plusieurs fois il se jeta dans des accès d'une dévotion mal entendue, et se ruina en prodigalités pour l'Eglise. Il vendit de magnifiques domaines à vil prix, donnait en largesses des châteaux et des seigneuries, tandis que dans le même temps il réduisait les dépenses de sa maison et celles de sa femme.

Il dissipa ainsi plus d'argent en quelques années de paix que n'en avaient dépensé ses prédécesseurs avec de longues guerres à soutenir contre le duché de Savoie.

Sa dévotion était un peu à la manière de celle de Louis XI; dans le temps où il faisait bâtir un couvent pour les Augustins à Crémieux, il dépossédait injustement le sire de Beauvoir de son patrimoine.

D'autres fois il se jeta dans le despotisme. En 1335, il prohiba la chasse pour toute la noblesse de ses États, sous peine d'amende. Deux ans plus tard, il défendit également les passes-d'armes et les tournois, privant ainsi les seigneurs de leurs plaisirs les plus innocents.

Le premier soin d'Humbert en arrivant dans son duché fut de terminer la guerre que son frère avait commencée avec la Savoie. La paix fut bientôt conclue au gré des deux partis, le 7 mai 1334, sous le patronage du roi de France et du pape. Cette paix fut approuvée du peuple et blâmée par la noblesse. On reprocha au nouveau duc de ne savoir pas tirer avantage de la gloire que son frère avait acquise; aussi se montra-t-il fort courroucé contre plusieurs seigneurs. Il parcourut ensuite ses domaines pour s'y faire reconnaître, mais son voyage ne fut pas populaire; il imposa partout une nouvelle taille de six gros par feu, sous prétexte de fournir à ses frais de route.

Bientôt quelques démêlés eurent lieu entre le Dauphin et le Roi de France; tous les deux prétendaient avoir des droits sur